Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215602533-20251209-CM20251209_08-DE

2025-09-12/ 08

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ LE NEUF DECEMBRE, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme HERVÉ Muriel, Maire.

Etaient présents : Muriel HERVÉ, Maire, Nathalie JOUAN, Corinne MARCHAND, Guénaël JOLLY, Emmanuel ÉTRILLARD, Magali GODEC, Isabelle COUE, Michel TREMOUREUX, Christian SEVESTRE, Catherine RACOUET, Marie-Christine HAVARD, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Cédric ALEXANDRE, Léa CHAUVET,

Absents non excusés :

Emmanuel ÉTRILLARD est désigné secrétaire de séance.

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

COMMUNE DE TREAL

Nombre de conseillers municipaux :

Effectif légal : 15
En exercice : 13
Présents : 11
Procurations : 0
Votants : 11

Séance du 09 décembre 2025

Date de convocation :
04.12.2025

Délibération n° 2025-12-09/ 08

OBJET :

Avenant marché plus-value rénovation Mairie LOT N°09 DEBAYS

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre de la rénovation de la mairie.

Il est nécessaire de valider un avenant de moins-value au marché initial pour le lot n°09 - Peinture :

- Lot n°09 – Entreprise DEBAYS

Suite à l'analyse de la proposition initiale de l'entreprise, des modifications ont été apportées. Ainsi le nouveau devis s'élève à 8 767,24 € HT au lieu de 5 327,20 € HT soit une plus-value de 3 440,04 € HT.

Madame le Maire demande au conseil de l'autoriser à signer un nouvel ordre de service pour un avenant avec l'entreprise DEBAYS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve l'exposé de Madame le Maire,

- Autorise Madame le Maire à signer le nouvel ordre de service pour un avenant concernant le lot n° 09 – DEBAYS - Peinture pour un montant total de travaux de 8 767,24 € HT soit 10 520,69 € TTC.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Muriel HERVÉ